

La Commission Régionale des Arbitres Marqueurs Chronométrateurs s'est réunie le vendredi 21 mars 2006 à 19 h 30 à Reims.

Présents : J. AUMERSIER, S. BRODU, F.X. FAVAUDON, P. GIOVANNELLI et D. KELLER.

Sont excusés : J.F. FAVAUDON, M. MENU et P. GENY et N. ROULET.

S. BRODU remercie les personnes présentes. F.X. FAVAUDON transmet des nouvelles de J.F. FAVAUDON, toujours hospitalisé suite à sa prothèse de genou. La C.R.A.M.C. lui souhaite un prompt rétablissement.

Infos C.F.A.M.C.

Nouveautés dans la formation

Au même titre que les camps de joueurs, des camps d'été arbitres sont mis en place par la Fédération Française de Basket. Ces derniers permettront aux participants d'accéder au niveau de pratique départemental ou régional.

Des validations d'acquis d'expérience ont également été définies pour permettre à des joueurs et / ou entraîneurs ayant une certaine expérience de commencer l'arbitrage à un niveau donné.

Ces informations ont été transmises à S. GIRARD pour diffusion sur le site Internet de la Ligue.

Charte de l'arbitrage / Statut

A ce jour, aucune information complémentaire sur la charte d'arbitrage n'a été communiquée. Toutefois, le principe initial est arrêté et sera appliqué dès la saison 2006 - 2007.

Un statut de l'arbitre et un statut de l'O.T.M., qui reprendra les droits et les devoirs des officiels, devraient être mis en place la saison prochaine.

Classements

Le classement des arbitres de NM 2 sera effectué le vendredi 2 juin 2006, sous réserve que cette réunion soit maintenue à cette date.

A ce jour, en Zone Est et selon les estimations des montées - descentes, le nombre d'arbitres serait excédentaire de quatre. Toutefois, il faut attendre la fin de l'ensemble des championnats pour déterminer le besoin exact.

Les désignations pour les finales des Trophées de Coupe de France à Bercy ont été effectuées. M. KOLMER sera le représentant de la Zone Est et officiera sur le Trophée Coupe de France Masculine.

Réunion des Présidents de C.R.A.M.C.

Les 5 et 6 mai se tiendra à Paris, en amont des Finales de Coupe de France, une réunion avec les Présidents de C.R.A.M.C. et les Répartiteurs de Zone. La charte et le statut seront à l'ordre du jour ainsi que les nouvelles formations des arbitres et des O.T.M..

Stages de niveaux

Le 1^{er} niveau arbitre, se déroulera du 28 avril au 1^{er} mai 2006 à Chartres et sera encadré par J. BISSANG, D. CHAMBON, M. MILLIOT et F. PIERRE. K. BELHAMEL y participera.

Le 2^{ème} niveau arbitre, auquel M. DIFFALAH est convoqué, se tiendra du 24 au 28 mai 2006 au Temple-sur-Lot. J. BISSANG, G. BRETAGNE, B. MACHABERT et A. MINOS assureront l'encadrement.

Le 3^{ème} niveau s'est tenu du 14 au 17 avril 2006 à Cholet et a été encadré par P. DORIZON, R. PERIER et J.C. ROMAN.

Les arbitres retenus à l'issue du 2^{ème} niveau enchaîneront sur un 3^{ème} niveau qui se déroulera vraisemblablement du 4 au 10 juillet 2006 sous la direction de J. BISSANG, D. MORTZ et L. BETTON.

La Passerelle NM2 se tiendra du 8 au 11 juin 2006 à Rezé et sera encadré par C. MATEUS, M. GRAFFIN et C. LOBATO.

Infos Zone Est

Tournoi Inter-Ligues

Deux tournois Inter-Ligues vont se dérouler prochainement. C. BAUDESSON et R. D'ALMEIDA officieront sur le premier, du 27 au 29 avril 2006 à Dombasle.

K. BELHAMEL et R. D'ALMEIDA arbitreront sur le second tournoi, qui se déroulera du 6 au 8 mai 2006 en Franche-Comté.

Conseil de Zone

Le Conseil de Zone est fixé au samedi 20 mai 2006 à Troyes. La date doit toutefois être confirmée après connaissance du calendrier des réunions de la C.F.A.M.C..

Infos C.R.A.M.C.

Bilan du stage des 25 et 26 mars 2006

Les arbitres ont tous réussi le contrôle des connaissances. S. BAR, F. DEVILLERS, F. PICARD et M. VALLION le passeront le samedi 13 mai 2006 au siège de la Ligue. Une convocation leur sera envoyée.

Le stage de formateurs a été très enrichissant pour tous les participants. S. BRODU a transmis le bilan du stage rédigé par F. LEPERCQ à tous les participants.

Dix O.T.M. ont été reçus à la partie théorie et seront évalués d'ici la fin de saison sur un match d'Excellence Masculine Régionale. J. AUMERSIER a effectué les désignations.

Charte d'arbitrage

Suite au contrôle de fin de saison, les clubs suivants ne sont pas en règle vis-à-vis de la charte d'arbitrage.

Honneur Masculine Régionale : B.C. Givet, C.O. Fumay, M. Revin, Rethel S.B.C., B.C. Coeurlequin, Saint Dizier Basket et U.S. Villenaux.

Excellence Féminine Régionale : S.J.S. Reims et U.C.C.B..

Il est à noter que l'ensemble des clubs évoluant en Championnat de France et en Excellence Régionale Masculine est en règle.

Journées de l'arbitrage

Le Comité Directeur de la Ligue a souhaité qu'une manifestation soit organisée lors des prochaines Journées de l'arbitrage qui se dérouleront les 7 et 8 octobre 2006.

La C.R.A.M.C. est tout à fait disposée à s'investir dans cette manifestation mais elle souhaite le soutien et le concours des Commissions Techniques et Sportives. S. BRODU l'évoquera lors de la réunion de Bureau du mardi 25 avril 2006.

Réclamations et incidents

Une réclamation a été déposée par le club de l'Etoile de Charleville Mézières lors de la rencontre Cadets opposant l'U.S. Sézanne à son équipe. Celle-ci a été déclarée irrecevable pour vice de procédure.

Suite au match d'Excellence Masculine Régionale opposant l'E.Chaumontoise A.C. au Chapelain Savino Dryat Basket, sur lequel aucun arbitre officiel n'a pu être désigné par manque d'effectif, les deux clubs ont adressé un courrier à la Ligue. Le Président du C.S.D.B. explique que la règle régissant la nomination d'un officiel en l'absence d'arbitres désignés n'a pas été respectée. L'entraîneur de l'E.C.A.C. et l'arbitre de la rencontre relate la tension dans laquelle celle-ci s'est déroulée. S. BRODU évoquera ces courriers lors du prochain Bureau.

Le Reims C.B. a demandé à ce que des arbitres soient désignés sur la rencontre de benjamins opposant son club à celui de l'Etoile de Charleville Mézières. J. LAURENT a répondu que les championnats de benjamins n'étaient pas des championnats à désignations et que la règle serait respectée.

Tournois

Les clubs du Reims U.C. et de l'A.J. Bétheny ont demandé des arbitres pour leurs tournois respectifs. S. BRODU a envoyé à l'ensemble des arbitres une fiche de disponibilité pour les différentes dates.

Date de la plénière

La Plénière de la C.R.A.M.C. se déroulera vraisemblablement le samedi 17 juin à Troyes, pour permettre à J.F. FAVAUDON d'être présent, si sa santé le lui permet. D. KELLER se renseigne des lieux où celle-ci pourrait se tenir.

Formation la saison prochaine

S. BRODU évoque la formation des officiels pour la saison prochaine. Elle pense qu'il faut remanier la formule actuelle, ce qui permettrait peut-être de diminuer le coût de la formation et d'autre part de la rendre plus attractive. Aussi, elle propose d'organiser des rassemblements sur une journée et par groupe de niveau. Aucune objection n'est formulée.

Concernant les O.T.M., l'absence de M. MENU, J.F. FAVAUDON et de P. GENY ne permettent pas d'approfondir le sujet. Toutefois, il est évoqué la possibilité d'utiliser les plateaux départementaux de début de saison pour faire une première approche de la fonction d'O.T.M. et de poursuivre cette formation sur les Tournois Inter-Ligues et / ou Inter-Comités qui se dérouleraient en Champagne Ardenne.

S. BRODU exposera ses différentes options lors du prochain Bureau et la C.R.A.M.C. rédigera un projet complet qui pourrait être présenté à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Par ailleurs, F.X. FAVAUDON est tout à fait disposé à apporter son concours dans la formation des O.T.M..

Infos Ligues / Comités

F.X. FAVAUDON explique que les Assises Nationales des Jeunes Dirigeants se tiendront vraisemblablement en début de saison prochaine à Troyes. Différents thèmes y seront évoqués, notamment celui de l'arbitrage.

Lors de la précédente réunion de la Commission Sportive Régionale a été évoqué le championnat des mois de 21 ans. A ce jour, peu d'équipes sont disposées à y prendre part.

D. KELLER a envoyé un courrier aux Comités Marnais et Aubeois les informant de sa décision quant au fait d'intégrer désormais le Comité de la Marne, comité où il est licencié. S. BRODU l'informe que le Comité Directeur de la Ligue lui a demandé de vérifier la manière dont est gérée l'appartenance à un Comité, à savoir la domiciliation ou la licence.

Chaque Comité a transmis à D. KELLER, dans des délais raisonnables, leurs statistiques.

Questions diverses

Aucune question diverse n'étant posée, S. BRODU remercie les personnes présentes et clôture la réunion à 22 h 30.

La Présidente de la C.R.A.M.C.
Sophie BRODU